

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

1. Identification de l'organisme qui passe le marché

TERRITOIRES PUBLICS – 1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz – CS 50 726 - 35207 RENNES
CEDEX 2 -Tél : 02.99.35.15.15.

2. Procédure de passation

Procédure adaptée en application des dispositions de l'article L.2123-1 du code de la commande publique.

3. Objet du marché

Travaux de viabilisation de la Tranche 2 « Les Hauts de la Touche » de la ZAC DE LA TOUCHE à LAILLE répartis en 4 lots :

- Lot n° 1 : Terrassement voirie
- Lot n° 2 : Assainissement
- Lot n° 3 : Réseaux souples
- Lot n° 4 : Espaces verts

4. Lieu d'exécution

ZAC de la Touche à LAILLE

5. Durée du marché

La durée du marché est de 4 ans à compter de l'ordre de l'ordre de démarrage.
Pour le lot 4 : la période d'entretien s'entend ainsi : parachèvement 1 an et confortement 1 an.
Date prévisionnelle de démarrage : avril 2020.

6. Clauses d'insertion

- Lot 1 - Terrassement voirie : 280 heures.
- Lot 3 - Réseaux souples : 210 heures.
- Lot 4 - Espaces verts : 210 heures.

7. Modalités de retrait du dossier de consultation

Le dossier de consultation est disponible en accès libre et complet uniquement par voie dématérialisée sur la plateforme Achat Public à l'adresse suivante : <https://territoires.achatpublic.com>.

8. Lieu et conditions de remise des plis

Les plis contenant les candidatures et les offres seront obligatoirement remis par voie électronique sur la plateforme <https://territoires.achatpublic.com>.



9. Justificatifs à produire

Concernant les justificatifs à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.

10. Critères pondérés de jugement des offres

- Valeur technique : 60%
- Prix : 40%

11. Renseignements administratifs et techniques

Les échanges s'effectueront uniquement sur la plateforme de dématérialisation Achat Public.

12. Procédure de recours

Instance chargée des recours : TGI de Rennes – Cité judiciaire – 7 rue Pierre Abelard – 35000 RENNES.

13. Date limite de remise des plis

Le 19 novembre 2019 à 17h00.

14. Date d'envoi à la publication

Le 24 octobre 2019